

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 07/03/2025 - 5632 - 1995 B 00714 - 400 658 373 - A JUSTE TITRE

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A JUSTE TITRE		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		65 rue Gaston DOUMERGUE		31170 TOURNEFEUILLE		
SIRET		4 0 0 6 5 8 3 7 3 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 30 06 2023		
		Brut		Amortissements – Provisions		
		1		2		
				3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	12 196	012	12 196
		Autres *	014	2 050	016	2 050
	Immobilisations corporelles *		028	28 565	030	27 243
	Immobilisations financières * (1)		040	1 614	042	1 614
	Total I (5)		044	44 425	048	27 243
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	54 855	062	54 855
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	7 891	070	7 891
		Autres * (3)	072	29 900	074	29 900
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	83 835	086	83 835
	Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II		096	176 481	098	176 481	
Total général (I + II)		110	220 906	112	27 243	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		7 622	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		762	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	
	Report à nouveau		134		58 293	
	Résultat de l'exercice		136		(6 727)	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		59 951	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		63 929	
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	29 653	172	69 783
Produits constatés d'avance		174				
Total III		176		133 712		
Total général (I + II + III)		180		193 663		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2023

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : A JUSTE TITRE

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	12 196	12 196
		Autres	2 050	1 520
	Immobilisations corporelles		1 322	3 672
	Immobilisations financières		1 614	1 613
	Total I		17 182	19 001
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises	54 855	51 019
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	7 891	8 232
		Autres	29 900	25 332
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		83 835	105 247
	Charges constatées d'avance			
Total II		176 481	189 831	
Total général (I + II)			193 663	208 832
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		7 622	7 622
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale		762	762
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		58 293	69 002
	Résultat de l'exercice		(6 727)	(10 709)
	Provisions réglementées			
	Total I		59 951	66 678
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		63 929	61 286
	Autres dettes		69 783	80 867
	Produits constatés d'avance			
Total III		133 712	142 153	
Total général (I + II + III)			193 663	208 832

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL A JUSTE TITRE		Néant ☐ *		
		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						30 06 2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		406 762	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215	214			
			intracommunautaires					
		Services *	217	218				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	406 762	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		277 374	
	Variation de stocks (marchandises) *				236		(3 836)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242		31 851	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243	2 113		244		3 059	
	Rémunérations du personnel *				250		77 033	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		26 930	
	Dotations aux amortissements *				254		1 820	
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	414 232
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(7 470)	
Produits financiers (III)		280	2	Charges financières (V)		294	398	
Produits exceptionnels (IV)						290	1 139	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(6 727)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	6 727		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2						352	354	6 727
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables * 12 506 dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2						370	372	6 727

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

A - RÉSULTAT COMPTABLE

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(7 470)	(14 067)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	2	1
	Produits exceptionnels (IV)	1 139	2 017
	Charges financières (V)	398	336
	Charges exceptionnelles (VI)		121
	Impôts sur les bénéfices (VII)		(1 797)
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(6 727)	(10 709)

A JUSTE TITRE sarl

LIBRAIRIE PAPETERIE DU FORUM

Sarl au capital de 7622,45 euros

65 rue Gaston Doumergue 31170 TOURNEFEUILLE

RCS TOULOUSE 400 658 373

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 15 décembre 2023

Statuant sur les comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

L'an deux mille vingt deux, le 12 décembre à 14 heures, les associés de la société A JUSTE TITRE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros divisé en 500 parts sociales, dont le siège social est à TOURNEFEUILLE, 65 rue Gaston DOUMERGUE, immatriculée au registre du commerce de TOULOUSE, sous le numéro 400 658 373, se sont réunis au dit siège sur la convocation qui leur a été adressée individuellement, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Mme LAFFONT Agnès née CHARTIOT

La Présidente constate que sont présents :

- M. Philippe LAFFONT, propriétaire de 250 parts,
- Mme LAFFONT Agnès née CHARTIOT, propriétaire de 250 parts,
- M Mathieu LAFFONT, gérant.

Madame la Présidente déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau :

- le rapport de la gérance sur l'exercice écoulé,
- le compte de résultat, le bilan, l'inventaire et les annexes,
- le rapport spécial du gérant,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Madame la Présidente indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours francs avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice,
- approbation de ces comptes et quitus de la gérance de sa gestion,
- affectation des résultats,
- rapport spécial de la gérance sur les conventions.

Puis elle donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Il est fait état du résultat positif de + 6727,36 euros, de l'évolution stable du chiffre d'affaires global qui s'élève à 406 761 euros, de la rémunération du gérant et des prévisions d'activité à court terme de la société qui sont relativement stables.

Il est décidé de ne pas distribuer de dividende.

Personne ne désirant plus prendre la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés donne acte à la gérance :

- de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été observées, et notamment, la mise à disposition des associés pendant les quinze jours francs qui ont précédés l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve ledit rapport, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat positif de + 6 727,36 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés décide de répartir et d'affecter le résultat comme suit :

- Report à nouveau.....	+ 6 727,36 euros
TOTAL EGAL AU RESULTAT NET	+ 6 727,36 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés donne quitus entier à la gérance pour l'exercice du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés décide de ne pas distribuer de dividende.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les montants des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants (en euros) :

Exercice au	Dividende net
30/06/2020	0
30/06/2021	0
30/06/2022	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour effectuer toutes formalités de dépôt au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé.

